



# Rapport financier 2022

ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES   
Région Paris Ile-de-France



# Rapport financier

À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ? 4

»»» **COMPTES ANNUELS** 6

**Rapport des censeurs** 7

**Bilans** 8

Bilan actif 8

Bilan passif 9

Comptes de résultat 10

**Annexes** 11

Règles et méthodes comptables 11

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan 15

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat 20

Autres informations et engagements 21

»»» **COMPTES AGRÉGÉS** 22

**Rapport des censeurs** 23

**Bilans** 24

Bilan actif 24

Bilan passif 25

Comptes de résultat 26

**Annexes** 27

Généralités 27

Règles et méthodes comptables 29

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan 32

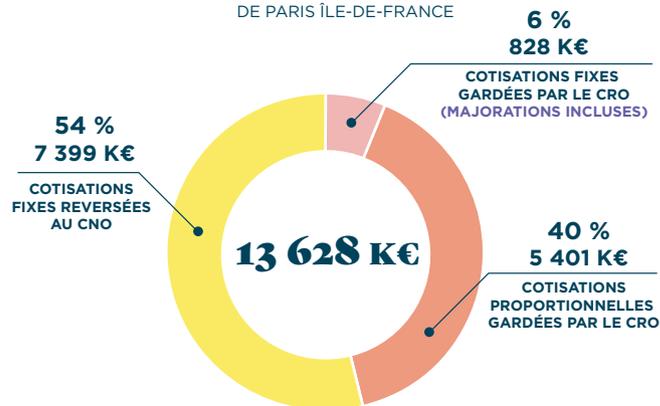
Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat 33

Autres informations et engagements 34

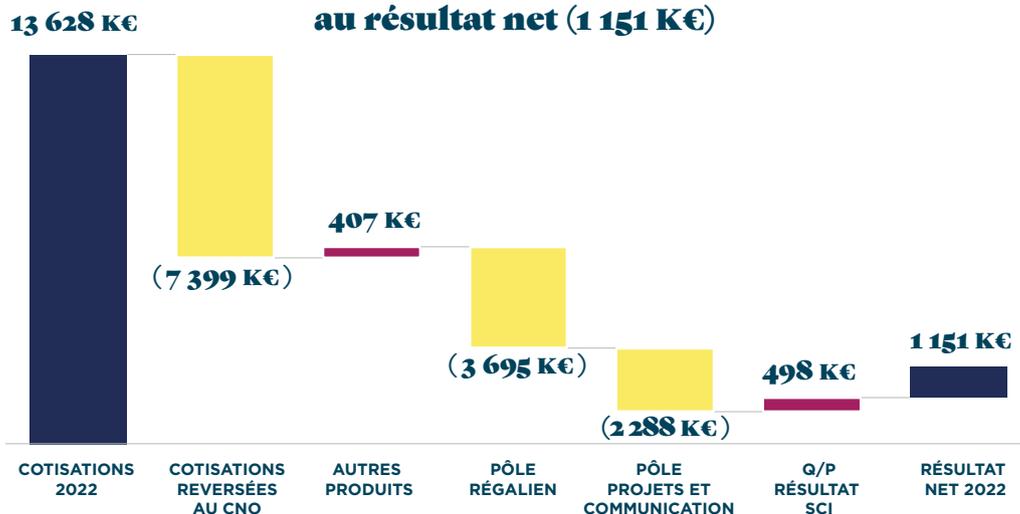
# À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ?

## Cotisations 2022

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



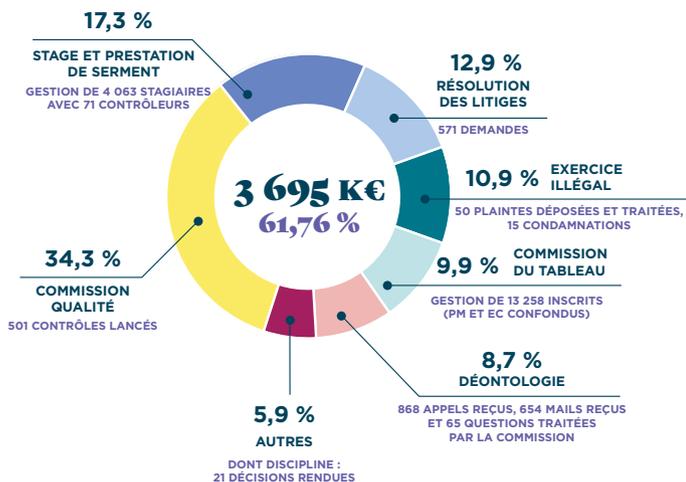
## Passage des cotisations reçues (13 628 K€) au résultat net (1 151 K€)





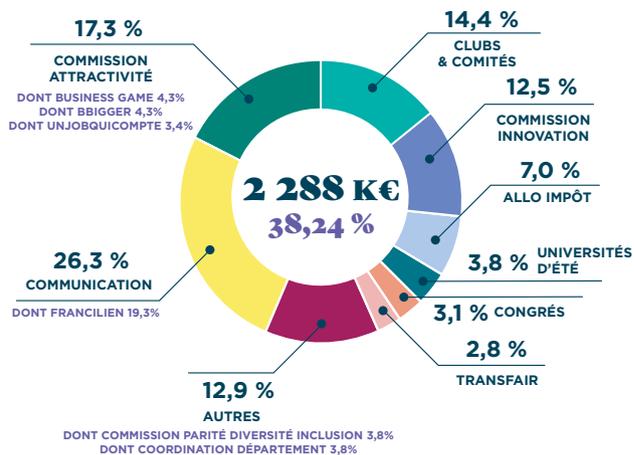
## Pôle régalien

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



## Pôle projets et communication

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE





# RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,  
Monsieur le commissaire du gouvernement,  
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels nous ont été communiqués pour contrôle le 25 avril 2023 par madame la présidente du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés sans modification par le conseil réuni en session le 30 mars 2023. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes annuels se caractérisent par un excédent de 1 148 408 € et un total du bilan de 15 053 380 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes annuels avec le budget. Nous attestons que les comptes annuels qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 17 mai 2023,

Les censeurs,

**Christophe MONTAZEAUD**



**Cédric CHOUKROUN**



# BILANS

## Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/22	NET AU 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON-APPELÉ (I)</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 058</b>	<b>38 058</b>		
Concessions, brevets, droits similaires	38 058	38 058		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>386 975</b>	<b>351 358</b>	<b>35 617</b>	<b>61 912</b>
Installations techniques, matériels, outillages	12 830		12 830	9 500
Autres immobilisations corporelles	374 145	351 358	22 787	52 412
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>8 075 000</b>		<b>8 075 000</b>	<b>7 075 000</b>
Autres participations	3 575 000		3 575 000	6 575 000
Prêts	4 500 000		4 500 000	500 000
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 500 033</b>	<b>389 416</b>	<b>8 110 617</b>	<b>7 136 912</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES</b>	<b>68 593</b>		<b>68 593</b>	<b>162 134</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	68 593		68 593	162 134
<b>CRÉANCES</b>	<b>3 891 811</b>	<b>160 287</b>	<b>3 731 524</b>	<b>4 450 196</b>
Clients et comptes rattachés	1 070 109	160 287	909 822	1 208 297
Autres créances	2 821 702		2 821 702	3 241 899
<b>DIVERS</b>	<b>3 083 802</b>		<b>3 083 802</b>	<b>2 342 841</b>
Disponibilités	3 083 802		3 083 802	2 342 841
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>58 844</b>		<b>58 844</b>	<b>153 803</b>
Charges constatées d'avance	58 844		58 844	153 803
<b>TOTAL (III)</b>	<b>7 103 050</b>	<b>160 287</b>	<b>6 942 763</b>	<b>7 108 974</b>
<b>FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER</b>				
<b>PRIMES REMBOUR. D'OBLIGATIONS (IV)</b>				
<b>ÉCART DE CONVERSION ACTIF (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>15 603 083</b>	<b>549 703</b>	<b>15 053 380</b>	<b>14 245 886</b>

# Bilan passif

	NET AU 31/12/22	NET AU 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL</b>		
<b>PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION</b>		
<b>ÉCART DE RÉÉVALUATION</b>		
<b>RÉSERVES</b>	<b>11 438 531</b>	<b>10 159 386</b>
Autres réserves	11 438 531	10 159 386
<b>REPORT À NOUVEAU</b>		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 148 408</b>	<b>1 279 145</b>
Résultat de l'exercice	1 148 408	1 279 145
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 586 939</b>	<b>11 438 531</b>
<b>PRODUITS ÉMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		
<b>AVANCES CONDITIONNÉES</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>291 962</b>	<b>317 301</b>
Provisions pour charges	291 962	317 301
<b>TOTAL (III)</b>	<b>291 962</b>	<b>317 301</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES</b>		
<b>AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS</b>	<b>20 585</b>	<b>127 964</b>
Emprunts et dettes financières divers	20 585	127 964
<b>AVANCES ET ACOMPTES REÇUS VERSÉS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>1 265 543</b>	<b>1 539 813</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 265 543	1 539 813
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>491 404</b>	<b>495 353</b>
Dettes fiscales et sociales	491 404	495 353
<b>DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHÉS</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>396 946</b>	<b>326 924</b>
Autres dettes	396 946	326 924
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 174 478</b>	<b>2 490 054</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>15 053 380</b>	<b>14 245 886</b>

# Comptes de résultat

	DU 01/01/22 AU 31/12/22	DU 01/01/21 AU 31/12/21
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>CONSOMMATION EXERCICE /TIERS</b>	<b>2 585 521</b>	<b>2 367 351</b>
Autres achats et charges externes	2 585 521	2 367 351
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>240 223</b>	<b>243 531</b>
Impôts, taxes et versements /assimilés	240 223	243 531
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>2 869 486</b>	<b>2 748 169</b>
Salaires et traitements	1 991 998	1 894 875
Charges sociales	877 488	853 294
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>196 494</b>	<b>276 588</b>
Amortissements sur immobilisations	26 346	54 660
Provisions sur actif circulant	160 287	211 884
Amortissements pour risque et charges	9 861	10 044
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>803 068</b>	<b>1 187 734</b>
Autres charges	803 068	1 187 734
<b>TOTAL I</b>	<b>6 694 792</b>	<b>6 823 373</b>
<b>QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES (III)</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>	<b>5 077</b>	
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	5 077	
<b>PARTICIP. SALARIÉS EXPANSION (V)</b>		
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VI)</b>		
<b>SOLDE CRÉDITEUR</b>	<b>1 148 408</b>	<b>1 279 145</b>
Excédent	1 148 408	1 279 145
<b>TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)</b>	<b>7 848 277</b>	<b>8 102 518</b>
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>MONTANT NET CHIFFRE D'AFFAIRES (A)</b>	<b>6 420 500</b>	<b>6 494 930</b>
Production vendue (B&S)	6 420 500	6 494 930
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (B)</b>	<b>904 971</b>	<b>1 011 363</b>
Subventions d'exploitation	80 000	120 000
Reprise /prov. et transferts de charges	294 349	344 517
Autres produits	530 622	546 846
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>7 325 471</b>	<b>7 506 293</b>
<b>QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>517 730</b>	<b>596 225</b>
De participations	517 730	596 225
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>	<b>5 076</b>	
Sur opérations de capital et cessions d'actifs	5 076	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)</b>	<b>7 848 277</b>	<b>8 102 518</b>

# ANNEXES

## Règles et méthodes comptables

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France est un organisme de droit privé, investi d'une mission d'intérêt public, l'Ordre est un organisme *sui generis*. L'Ordre n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut ou non adhérer. Il n'a donc pas à appliquer le plan comptable des associations. Il n'est pas non plus soumis aux règles comptables applicables aux syndicats depuis la loi du 20 août 2008.

Il convient donc d'appliquer le plan comptable général en l'adaptant pour tenir compte de l'absence de but lucratif, ce qui conduit à adopter la terminologie des associations :

- Les charges d'exploitation sont dénommées charges de fonctionnement ou d'activité,
- Le résultat est un excédent ou un déficit,
- Les capitaux propres deviennent les fonds propres.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France applique les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales règles utilisées sont les suivantes :

### **1.1 Immobilisations incorporelles**

---

Elles concernent l'achat de logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur 12 mois, dès leur mise en service.

## **1.2 Immobilisations corporelles**

---

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Installation et agencement - 5 ans
- Matériel de transport - 3 ans
- Matériel de bureau et informatique - 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau - 1 à 3 ans

## **1.3 Immobilisations financières**

---

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En 2022, la SCI du 50 rue de Londres a opéré une réduction de capital d'un montant de 3 millions d'euros.

## **1.4 Clients et comptes rattachés (confrères et stagiaires)**

---

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

- Provision de 15% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

La provision concernant les journées de formation non recouvrées est à la charge de Sup'Expertise.

## **1.5 Provisions pour risques et charges**

---

Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet que des événements inconnus à la clôture de l'exercice ou en cours rendent probables mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

## **1.6 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail**

---

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué à cette occasion correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée. Une reprise de provision de 35 199 euros au titre des départs en retraite et une dotation de 9 861 au titre des médailles de travail ont été comptabilisées en 2022 afin que le montant global (provisions et solde des contrats collectifs) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2022.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 62 ans, conformément à la législation en vigueur, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectifs ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus soit 292 406 euros.

## **1.7 Particularités**

---

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

## **1.8 Engagement de caution**

---

Dans le cadre de l'acquisition par la SCI du 50 rue de Londres des locaux du Cristallin, l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a accordé au CIC un cautionnement en garantie de crédit de 14 500 000 euros en date du 30 septembre 2022 à échéance le 10 septembre 2042.

## **1.9 Changement de méthode**

---

Cette année, les honoraires non encore facturés à la clôture de l'exercice, concernant les contrôles Qualité initiés en 2022 ont été portés en charge de l'exercice pour la somme de 234 048 €.

# Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

## 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
<b>TOTAL</b>	<b>38 058</b>			<b>38 058</b>	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
<b>TOTAL</b>	<b>38 058</b>			<b>38 058</b>	

## 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Œuvre d'art	9 500	3 330		12 830	12 830
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	1 829		1 829		
Matériel de bureau et informatique	177 068	1 798		178 866	16 982
Mobilier de bureau	204 714		12 209	192 505	5 806
<b>TOTAL</b>	<b>395 885</b>	<b>5 128</b>	<b>14 038</b>	<b>386 975</b>	<b>35 618</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport	1 671	158	1 829		
Matériel de bureau et informatique	145 419	16 464		161 884	
Mobilier de bureau	184 109	9 723	7 133	186 699	
<b>TOTAL</b>	<b>333 973</b>	<b>26 345</b>	<b>8 962</b>	<b>351 357</b>	

## 2.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE
Participations	6 575 000		3 000 000	3 575 000
Prêt Sup'Expertise	500 000	4 000 000		4 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>7 075 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>8 075 000</b>

Les participations financières sont constituées de :

NOM DES SOCIÉTÉS DÉTENUES	% DE DÉTENTION	CAPITAUX PROPRES EN EUROS	CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS	DIVIDENDES EN EUROS	MONTANT INSCRIT À L'ACTIF
EURL Actions-Experts	100	350 000	1 265 238		350 000
SCI du 50 rue de Londres Paris 8 <sup>e</sup>	50	6 250 000	1 683 721	498 292	3 125 000
SASU INNEST	100	100 000	224 562		100 000

## 2.4 État des échéances, créances et dettes

	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
<b>CRÉANCES</b>				
Membres de l'Ordre, divers	702 361	702 361		
Clients factures à établir	367 748	367 748		
Compte courant SCI du 50 rue de Londres Paris 8 <sup>e</sup>	2 540 501	2 540 501		
Divers produits à recevoir	85 618	85 618		
Conseil national - Exercice Illégal	105 766	105 766		
Avance INNEST	85 000	85 000		
Divers	4 817	4 817		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>3 891 811</b>	<b>3 891 811</b>		
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes financières diverses	20 585	20 585		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 265 543	1 265 543		
Fiscales et sociales	491 404	491 404		
Autres dettes	166 370	166 370		
Sup'Expertise (FC)	230 576	230 576		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 174 478</b>	<b>2 174 478</b>		

## 2.5 Comptes de régularisation actif-passif

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31/12/2022	31/12/2021
Séminaire reporté	11 568	134 138
Changement logiciel comptable	10 623	8 652
Tickets restaurants	7 515	6 830
Noël des enfants reporté		4 182
Avenir de le Profession	10 060	
Archivage	19 078	
<b>TOTAL</b>	<b>58 844</b>	<b>153 802</b>

## 2.6 Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31/12/2022	31/12/2021
<b>AUTRES CRÉANCES</b>		
Convention Sup'Expertise / Actions-Experts / Innest	120 000	95 000
Redevance Sup'Expertise (FC) relative à la gestion des stagiaires de l'Ordre	243 114	191 556
Participation frais séminaire	4 634	41 002
Subvention CCI	80 000	120 000
Aide apprenti / Remboursement Prévoyance	5 618	667
<b>TOTAL</b>	<b>453 366</b>	<b>448 225</b>

## 2.7 Avoir à recevoir

AVOIR À RECEVOIR	31/12/2022	31/12/2021
<b>AUTRES CRÉANCES</b>		
Régularisation charges SCI 50 rue de Londres		5 813
Avoir sur séminaire fin d'année		40 492
<b>TOTAL</b>		<b>46 305</b>

## 2.8 Tableaux des fonds propres

L'assemblée générale du 7 septembre 2022 a affecté l'excédent de l'exercice précédent de 1 088 353 euros en réserves diverses.

LIBELLÉS	SOLDE AU 31/12/2022	SOLDE AU 31/12/2021
Résultat	1 148 408	1 279 145
Réserves diverses	11 363 095	10 083 950
Projet ordinal (restitution cotisations 2014)	75 436	75 436
<b>TOTAUX</b>	<b>12 586 939</b>	<b>11 438 531</b>

## 2.9 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Indemnité de départ à la retraite	317 301	9 861	35 199		291 963
Médailles travail					
<b>TOTAL</b>	<b>317 301</b>	<b>9 861</b>	<b>35 199</b>		<b>291 963</b>
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES</b>					
Provision des comptes Confrères	211 884	160 287	211 884		160 287
<b>TOTAL</b>	<b>211 884</b>	<b>160 287</b>	<b>211 884</b>		<b>160 287</b>
<b>TOTAL</b>	<b>529 185</b>	<b>170 148</b>	<b>274 083</b>		<b>452 250</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		170 148	247 083		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

## 2.10 Charges à payer

CHARGES À PAYER	31/12/2022	31/12/2021
<b>EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES</b>		
Intérêts bancaires		
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>		
Fournisseurs factures non parvenues <sup>(1)</sup>	905 088	936 946
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		
Provision congés payés/ primes	166 718	174 684
Provision charges sur congés payés/ primes/ licenciement	84 533	90 103
Provision taxes assises sur salaires	9 759	12 596
<b>TOTAL</b>	<b>1 166 098</b>	<b>1 214 329</b>

<sup>(1)</sup> Dont en 2021 :

- 759 948 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 145 498 € correspondant au séminaire
- 30 000 € coût estimé d'annulation Soirée de fin d'année
- 1 500 € correspondant à des coûts de diverses commissions

Dont en 2022 :

- 557 572 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 261 754 € complément coût Contrôles Qualité
- 76 500 € coût estimé voyage Marrakech
- 9 262 € correspondant à des coûts de diverses commissions

# Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

## 3.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2022, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2022 selon la décomposition suivante :

- 6 688 personnes physiques
- 6 548 personnes morales
- 3 832 stagiaires

La part de cotisations appelée pour le compte du CNO leur est reversée, soit 7 399 307 € en 2022.

## 3.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- la subvention de la CCI
- le produit des conventions de management et redevance Sup'Expertise (FC) relative à la gestion des stagiaires de l'Ordre

## 3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses des commissions du CRO et des frais de fonctionnement (Charges de personnel, loyers, etc.)

## 3.4 Résultat financier

Le résultat financier comprend les plus-values des placements et l'affectation de 50% du résultat 2022 de la SCI du 50 rue de Londres (soit au total 596 225 euros).

La SCI du 50 rue de Londres est détenue à 50 % par la CRCC de Paris et à 50% par le CROEC PIDE.

Conformément à l'article 15 du Titre V des statuts de la SCI, « *le résultat dégagé est réputé appréhendé par les associés, en proportion de leurs droits, au fur et à mesure de leur constitution* ».

L'assemblée générale du 28 janvier 2022 de la SCI a pris en 2<sup>e</sup> résolution l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2022 qui s'élève à 996 585 euros, au compte courant d'associés.

# Autres informations et engagements

## 4.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	27	27
Employés	15	15
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>42</b>

## 4.2 Affectation du résultat de la SCI du 50 rue de Londres

Voir chapitre 3.4 Résultat financier.

## 4.3 Éléments concernant les entreprises liées

POSTES	MONTANTS CONCERNÉS	SOCIÉTÉS CONCERNÉES
<b>PARTICIPATIONS</b>	350 000	Eurl Actions-Experts
	3 125 000	SCI du 50 rue de Londres
	100 000	SASU INNEST
<b>PRÊT</b>	4 500 000	Sup'Expertise
<b>CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	55 540	Actions Experts
	255 459	Sup'Expertise
	65 000	SASU INNEST
<b>DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	414 569	Actions-Experts
	33 360	Sup'Expertise
	6 373	SCI du 50 rue de Londres
<b>AUTRES CRÉANCES</b>	2 240 501	SCI du 50 rue de Londres
	85 000	SASU INNEST
<b>AUTRES DETTES</b>	230 576	Sup'Expertise

## 4.4 Autre engagement

Le montant total des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite et de médailles du travail s'élève à 291 976 euros, couverts par la provision et le contrat collectif.

The background is a gradient from light pink at the top to dark purple at the bottom. It is decorated with various white and light purple symbols and shapes, including mathematical operators like plus (+), multiplication (x), and percentage (%), as well as geometric forms like squares, diamonds, and circles, some with internal patterns of lines or dots.

# Comptes agrégés

# RAPPORT DES CENSEURS

**Monsieur le président,  
Monsieur le commissaire du gouvernement,  
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes agrégés.

Les comptes agrégés nous ont été communiqués pour contrôle le 25 avril 2023 par madame la présidente du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés sans modification par le conseil réuni en session le 30 mars 2023. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes agrégés. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes agrégés se caractérisent par un excédent de 2 732 661 € et un total du bilan de 46 308 462 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes agrégés avec le budget. Nous attestons que les comptes agrégés qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 17 mai 2023,

Les censeurs,

**Christophe MONTAZEAUD**



**Cédric CHOUKROUN**



# BILANS

## Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/22	NET AU 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON-APPELÉ (I)</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>293 961</b>	<b>187 965</b>	<b>105 996</b>	<b>75 730</b>
Concessions, brevets, droits similaires	293 961	187 965	105 996	75 730
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>32 053 956</b>	<b>1 002 162</b>	<b>31 051 794</b>	<b>10 372 000</b>
Terrains	5 288 726		5 288 726	1 663 726
Constructions	20 470 554		20 470 554	7 967 756
Installations techniques, matériels, outillages	126 830		126 830	131 174
Autres immobilisations corporelles	5 967 846	1 002 162	4 965 684	459 343
Immobilisations en cours	200 000		200 000	
Avances et acomptes				150 000
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>412 064</b>		<b>412 064</b>	<b>365 219</b>
Autres participations	200 062		200 062	120 000
Autres titres immobilisés				199 610
Autres immobilisations financières	212 002		212 002	45 609
<b>TOTAL (II)</b>	<b>32 759 983</b>	<b>1 190 127</b>	<b>31 569 856</b>	<b>10 812 948</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS/COM.</b>	<b>94 103</b>		<b>94 103</b>	<b>1 427 390</b>
Avances et acomptes versés/com.	94 103		94 103	1 427 390
<b>CRÉANCES</b>	<b>5 598 354</b>	<b>685 703</b>	<b>4 912 651</b>	<b>3 436 599</b>
Clients et comptes rattachés	3 876 090	685 703	3 190 387	2 720 108
Autres créances	1 722 264		1 722 264	716 491
<b>DIVERS</b>	<b>7 959 199</b>		<b>7 959 199</b>	<b>4 793 871</b>
Valeurs mobilières de placement	200 609		200 609	150 343
Disponibilités	7 758 590		7 758 590	4 643 529
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>1 638 102</b>		<b>1 638 102</b>	<b>895 500</b>
Charges constatées d'avance	1 638 102		1 638 102	895 500
<b>TOTAL (III)</b>	<b>15 289 759</b>	<b>685 703</b>	<b>14 604 056</b>	<b>10 553 361</b>
<b>FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER</b>	<b>134 550</b>		<b>134 550</b>	
Frais d'émission d'emprunt à étaler	134 550		134 550	
<b>PRIMES REMBOUR. D'OBLIGATIONS (IV)</b>				
<b>ÉCART DE CONVERSION ACTIF (V)</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>48 184 292</b>	<b>1 875 830</b>	<b>46 308 462</b>	<b>21 366 309</b>

# Bilan passif

	NET AU 31/12/22	NET AU 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL</b>		
<b>PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION</b>		
<b>ÉCART DE RÉÉVALUATION</b>		
<b>RÉSERVES</b>	<b>11 363 095</b>	<b>10 083 950</b>
Autres réserves	11 363 095	10 083 950
<b>RÉSERVES CONSOLIDÉES</b>	<b>-371 363</b>	<b>679 039</b>
Réserves consolidées	-371 363	679 039
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 732 661</b>	<b>178 743</b>
Résultat de l'exercice	2 732 661	178 743
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>238 063</b>	<b>349 172</b>
Subventions d'investissement	238 063	349 172
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>13 962 456</b>	<b>11 290 904</b>
<b>PRODUITS ÉMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		
<b>AVANCES CONDITIONNÉES</b>		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>227 972</b>	<b>30 000</b>
Provisions pour risques	227 972	30 000
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>651 567</b>	<b>819 472</b>
Provisions pour charges	651 567	819 472
<b>TOTAL (III)</b>	<b>879 539</b>	<b>849 472</b>
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES</b>		
<b>AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS</b>	<b>20 604 284</b>	<b>3 008 871</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	20 604 284	3 008 871
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS</b>	<b>2 421 814</b>	<b>133 415</b>
Emprunts et dettes financières divers	2 421 814	133 415
<b>AVANCES ET ACOMPTES REÇUS/COM EN COURS</b>	<b>638 456</b>	<b>355 169</b>
Avances et acomptes reçus/com en cours	638 456	355 169
<b>DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS</b>	<b>4 995 556</b>	<b>3 728 513</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 995 556	3 728 513
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>	<b>1 491 432</b>	<b>1 340 180</b>
Dettes fiscales et sociales	1 491 432	1 340 180
<b>DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHÉS</b>		
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>121 791</b>	<b>73 429</b>
Autres dettes	121 791	73 429
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>1 193 133</b>	<b>586 356</b>
Produits constatés d'avance	1 193 133	586 356
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>31 466 466</b>	<b>9 225 933</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>46 308 462</b>	<b>21 366 309</b>

# Comptes de résultat

	DU 01/01/22 AU 31/12/22	DU 01/01/21 AU 31/12/21
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES</b>		
<b>CONSOMMATION EXERCICE /TIERS</b>	<b>12 700 722</b>	<b>12 604 679</b>
Autres achats et charges externes	12 700 722	12 604 679
<b>IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>400 528</b>	<b>391 495</b>
Impôts, taxes et versements / assimilés	400 528	391 495
<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>7 250 413</b>	<b>7 411 502</b>
Salaires et traitements	5 012 991	5 117 600
Charges sociales	2 237 422	2 293 901
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>1 211 324</b>	<b>1 031 889</b>
Amortissements sur immobilisations	333 191	366 475
Provisions sur actif circulant	670 300	627 605
Amortissements pour risque et charges	207 833	37 809
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>283 184</b>	<b>460 439</b>
Autres charges	283 184	460 439
<b>TOTAL I</b>	<b>21 846 171</b>	<b>21 900 004</b>
<b>QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES (III)</b>	<b>156 818</b>	<b>12 288</b>
Dotation aux amortissements et aux provisions	3 450	
Intérêts et charges assimilées	151 711	12 288
Charges nettes/cess. mob. de plac.	1 656	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>	<b>211 233</b>	<b>177 926</b>
Sur opérations de gestion	58 984	177 185
Sur opérations en capital	152 249	741
<b>PARTICIPATION SALARIÉS EXPANSION (V)</b>		
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VI)</b>	<b>1 000</b>	<b>3 248</b>
Impôts sur les bénéfices	1 000	3 248
<b>SOLDE CRÉDITEUR</b>	<b>2 732 661</b>	<b>178 743</b>
Bénéfice	2 732 661	178 743
<b>TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)</b>	<b>24 947 883</b>	<b>22 272 210</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>MONTANT NET CHIFFRE D'AFFAIRES (A)</b>	<b>20 828 423</b>	<b>20 417 220</b>
Ventes de marchandises	9 550	62 590
Production vendue (B&S)	20 818 873	20 354 630
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (B)</b>	<b>2 390 109</b>	<b>1 765 592</b>
Subventions d'exploitation	1 105 335	427 329
Reprises/prov. et transferts de charges	1 053 581	1 140 048
Autres produits	231 193	198 214
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>23 218 533</b>	<b>22 182 812</b>
<b>QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>32 267</b>	<b>1 783</b>
De participations	23 881	
Autres intérêts et produits assimilés	8 386	1 783
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>	<b>1 697 083</b>	<b>87 615</b>
Sur opérations de gestion	45 867	350
Sur opérations de capital et cessions d'actifs	8 876	
Sur opérations de capital, subv. d'inv.	1 642 341	87 106
Reprises/prov. et transferts de charges		159
<b>SOLDE DÉBITEUR</b>		
Perte		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)</b>	<b>24 947 883</b>	<b>22 272 210</b>

# ANNEXES

## Généralités

### 1.1 Présentation

L'Ordre des experts-comptables, créé par l'ordonnance n° 45-2138 en date du 19 septembre 1945, regroupe les professionnels habilités à exercer en France la profession d'expert-comptable. L'Ordre a pour objet la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a pour missions essentielles de surveiller l'exercice de la profession dans sa circonscription, de statuer sur les demandes d'inscription au Tableau, de surveiller et contrôler les stages, de fixer et recouvrer le montant des cotisations.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France présente ses comptes agrégés, conformément à l'art 35- Section III du titre II- Section V de l'arrêté du 6 juin 2008, pour permettre une agrégation de tous les conseils régionaux au niveau du conseil national.

### 1.2 Périmètre

Les comptes agrégés comprennent les entités suivantes :

ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2022 - AGRÉGATION

ENTITÉ	FORME	PRODUITS	RÉSULTAT (avant affectation résultat SCI 50 rue de Londres)	FONDS PROPRES	INTÉRÊT
CRO IDF		7 848 277	+ 650 116	11 438 531	100 %
Actions-Experts	Eurl	1 876 258	0	391 227	100 %
Sup'Expertise		13 952 724	+ 1 581 253	1 122 932	100 %
SCI du 50 rue de Londres	Sci	1 683 720	+ 996 585	7 646 585	50 %
INNEST	SASU	184 562	+ 3 001	111 357	100 %
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>25 545 541</b>	<b>3 230 954</b>	<b>20 710 632</b>	
Retraitements		597 658	498 293	6 748 176	
<b>TOTAL</b>		<b>24 947 883</b>	<b>2 732 661</b>	<b>13 962 456</b>	

## SUP'EXPERTISE

Cette année, dans la continuité de la fusion avec l'ex Asforef ayant eu lieu le 20/12/2021, Sup'Expertise a mis en œuvre une réorganisation des différents services administratif et comptable. Sup'Expertise a signé un bail ferme de 12 ans le 20 décembre 2021 portant sur un immeuble nommé le Cristallin de 5 000 m<sup>2</sup> situé à Courbevoie, proche de la station de Bécon-Les-Bruyères. Le propriétaire du Cristallin, la société Grosvenor, filiale d'un trust anglais a décidé de se retirer du marché français et souhaite procéder à la cession rapide de cet ultime bâtiment qu'elle détient. Compte tenu de son souhait de liquider définitivement et rapidement sa filiale française, Grosvenor a accepté l'offre que lui a adressée la SCI du 50 au prix de 29 millions d'euros. Dans le cadre de l'acquisition par la SCI du 50 rue de Londres des locaux du Cristallin, l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France a accordé au CIC un cautionnement en garantie de crédit de 14 500 000 euros en date du 30 septembre 2022 à échéance le 10 septembre 2042. La SCI a, quant à elle, autorisé une prise de garantie sur les locaux du 50 rue de Londres qu'elle possède.

Pour exercer son activité d'école, Sup'Expertise réalise des travaux importants convertissant le bâtiment en ERP 3. L'ouverture administrative du bâtiment a été déclarée le 28/11/2022, les élèves du CFA ont intégré les locaux le 26/01/2023. Le financement de ces travaux a été réalisé par le LCL par le biais du financement du compte-courant que détenait le CRO IDF dans la SCI du 50 à hauteur de 4 millions d'euros, le CRO IDF prêtant ensuite cette somme à Sup'Expertise. L'emprunt est sur 10 ans, avec un an de différé. Un emprunt complémentaire conclut par Sup'Expertise à hauteur de 1 million d'euros sur 7 ans a été accordé par le Crédit du Nord afin de compléter le financement des installations techniques et générales (mobilier, informatique, téléconférence, équipement de l'amphithéâtre...) La région Île-de-France a versé deux subventions. La première a permis de compléter le financement des travaux à hauteur de 1 341 180 euros et les équipements pour 130 470 euros. La seconde correspond à l'attribution d'une aide forfaitaire au titre de la majoration des coûts des contrats d'apprentissage pour un montant de 656 373 euros.

## SASU INNEST

Depuis sa création en 2020, la SASU INNEST a accéléré 11 startups et détient des participations dans 4 d'entre elles (Nuag, Oblige, abcSR, Forekasts). Détenue à 100% par l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, INNEST a accompagné 3 startups en 2022.

### Présentation des trois startups :



#### LA PLATEFORME DE MISE EN RELATION ENTRE LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET LEURS CLIENTS

**MYA**, la plateforme offrant la possibilité aux experts-comptables de mettre en avant leurs spécialisations et de gagner du temps en transformant des leads qualifiés en réels clients.



#### L'OUTIL DE GESTION DES ÉCHÉANCES CONTRAC- TUELLES DES TPE-PME

Faciliter la vie des entreprises et simplifier celle des Experts-comptables en les dotant d'un outil digital qui sécurise la donnée juridique de leurs clients et contribue à renforcer la productivité de la profession.



#### L'OUTIL CRM DES CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE

Grâce à **Vesper** digitalisez entièrement vos process internes, boostez votre chiffre d'affaires grâce au module d'acquisition client et le suivi de rentabilité au dossier et pilotez votre activité !

# Règles et méthodes comptables

## 2.1 Généralité

Les comptes agrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, ainsi que de la continuité de l'activité.

Les comptes des entités ont été « *agrégés* », les titres des sociétés agrégées ont été annulés, en contrepartie de leur situation nette et les opérations internes ont été annulées.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

## 2.2 Immobilisations et amortissements

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les supports de formation continue et du DEC sont amortis sur 3 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage :

- 6 à 9 ans pour les agencements, installations et aménagements,
- 3 ans pour le matériel de transport,
- 3 à 4 ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- 3 à 6 ans pour le mobilier de bureau.

## **2.3 Clients et comptes rattachés**

---

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires, ainsi que sur la formation continue.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

### **Ordre des experts-comptables région Île-de-France et Sup'Expertise (Journées de formation Stagiaires)**

- Provision de 15 % de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100 % de la valeur nominale, pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

### **Sup'Expertise (autre que Journées de formation Stagiaires)**

- Provision de 25 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 3 mois et 6 mois,
- Provision de 50 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 6 mois et 1 an,
- Provision de 100 % de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

## **2.4 Valeurs mobilières de placement**

---

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

## **2.5 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail**

---

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué, à cette occasion, correspondait aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée.

Pour les sociétés Actions-Experts et Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, des reprises de provision et des dotations aux provisions ont été comptabilisées afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2022.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 62 ans, conformément à la législation en vigueur à l'arrêté des comptes, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus au 31 décembre 2022, soit 324 649 euros. En ce qui concerne Sup'expertise la provision dans les comptes s'élève à 343 863 €.

## **2.6 Particularités**

---

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations, en début d'exercice.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation, servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

# Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

## 3.1 Tableau des fonds propres

LIBELLÉS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2021
Résultat	2 732 661	178 743
Réserves diverses	11 363 095	10 083 950
Réserves consolidées	- 371 363	679 039
Subvention d'investissement	238 063	349 172
<b>TOTAUX</b>	<b>13 962 456</b>	<b>11 290 904</b>

## 3.2 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Médailles travail et IFC	819 473	9 861	177 766		651 568
Provision pour perte sur événement	30 000		30 000		
<b>TOTAL</b>	<b>849 473</b>	<b>9 861</b>	<b>207 766</b>		<b>651 568</b>
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES</b>					
Provision des comptes confrères et clients Sup'Expertise	627 606	670 300	612 203		685 703
<b>TOTAL</b>	<b>676 606</b>	<b>670 300</b>	<b>612 203</b>		<b>685 703</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 477 079</b>	<b>680 161</b>	<b>819 969</b>		<b>1 337 271</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		680 161	819 969		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

### **3.3 Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes**

---

Les postes, qui s'élèvent à 5 117 347 euros sont à échéance à moins d'un an.

## **Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat**

### **4.1 Cotisations**

---

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2022, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2022 selon la décomposition suivante :

- 6 688 personnes physiques
- 6 548 personnes morales
- 3 832 stagiaires

La redevance appelée pour le compte du CNO vient en déduction des cotisations appelées, soit 7 264 166 € en 2022.

### **4.2 Autres produits d'exploitation**

---

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les produits de formation Sup'Expertise
- Les loyers du 50 rue de Londres (correspondant à 50% du loyer facturé à la CRCC Paris)
- Les produits des partenaires
- Les subventions de la CCI, Chambre des notaires, OEC et CRCC de Paris et de Versailles, du CNO dans le cadre du Congrès et/ou les Universités d'été

### 4.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses des commissions du CRO, des frais de fonctionnement (charges de personnel, loyers, etc.), des coûts des animateurs et des supports de formations.

### 4.4 Résultat financier

La charge financière correspond aux intérêts d'emprunt payés par la SCI, pour les travaux du 50 rue de Londres.

## Autres informations et engagements

### 5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

(tient compte de Sup'Expertise en 2022)

CATÉGORIE	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	61	33
Employés	25	21
Techniciens	17	
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>54</b>

En 2022, ont été intégrés 49 salariés issus de l'entité Sup'Expertise.

## 5.2 Bénévolat des élus et autres membres des commissions

Le nombre d'heures passées par les élus pour les travaux et réunions du conseil a été déterminé à partir des réponses obtenues des élus et d'une estimation minimale pour les élus n'ayant pas répondu.

La valorisation a été effectuée sur la base d'un taux horaire moyen de 100 €.

Cette valorisation n'a bien entendu aucune incidence sur le résultat mais permet d'avoir une meilleure appréciation des activités du conseil et de l'engagement des élus.

	HEURES	VALORISATION
Élus	8 000	800 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>	<b>800 000</b>

**oec-paris.fr**

01 55 04 31 31  
50 rue de Londres  
75008 Paris



OECParis



Ordre des  
Experts-  
Comptables Paris  
Île-de-France



Ordre des  
experts  
comptables région  
Paris Ile de France



CROEC  
PARIS



Kiftacompta

- JUILLET 2023 -

**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*  
Région Paris Ile-de-France